

SOS MÉDECINS FRANCE APPORTE SON SOUTIEN AU MOUVEMENT « MÉDECINS POUR DEMAIN »

Réunie en Assemblée générale extraordinaire ce mercredi 30 novembre, la fédération SOS MÉDECINS FRANCE a décidé de soutenir le mouvement "Médecins Pour Demain" sans s'engager dans la grève.

La fédération partage le constat du malaise sévère qui traverse la profession. Ce malaise trouve ses racines dans la sous-rémunération des actes et la sur-administration du système. L'extension des forfaits n'a en rien répondu aux problèmes que sont la baisse du temps médical et les zones sous-dotées.

Pour le Dr Jean-Christophe Masseron, président de SOS MÉDECINS FRANCE : *« Les Français ont droit à de vraies réponses de la part des pouvoirs publics sur les déserts médicaux et l'accès aux soins. C'est le sens des propositions que SOS MÉDECINS partage depuis des mois. Nous appelons la CNAM et le gouvernement à diminuer la place accordée aux forfaits et à revaloriser les actes. C'est ainsi qu'augmenteront le temps médical et l'attractivité de la profession, au profit des patients. »*

Il ajoute : *« Nous, médecins SOS, sommes déjà engagés dans un mouvement de défense de notre activité depuis notre grève unanime du 27 septembre 2021. Le mouvement d'aujourd'hui nous donne ainsi l'occasion de rappeler nos demandes, qui vont dans le sens d'une amélioration de l'accès aux soins pour les patients :*

- 1. revaloriser les visites à domicile, toutes les visites et en particulier les visites complexes ;*
- 2. respecter nos structures qui font leurs preuves et répondent efficacement aux besoins des patients ;*
- 3. en finir avec la gabegie financière qui oriente les budgets vers une médecine administrée, au détriment de médecins qui sont mobilisés sur le terrain. »*

Pour le Dr Serge SMADJA, secrétaire général de SOS MÉDECINS FRANCE : *« L'enjeu est tout autant de répondre aux besoins des patients qu'au malaise des médecins. Nous interpelons donc les pouvoirs publics pour que les négociations à venir soient l'occasion d'un dépassement des oppositions trop souvent stériles qui mènent le système dans le mur. »*

L'Assemblée générale extraordinaire de SOS MÉDECINS FRANCE préconise le maintien de son service aux patients les 1^{ers} et 2 décembre, tout en respectant le choix de certains associés qui souhaiteraient faire grève à titre individuel.

Dr Jean-Christophe Masseron
Président

Dr Serge Smadja
Secrétaire général